

16/12/17

Volume XVI – Lettre 8

28 Kislev 5778



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chelita

Que faire en face d'un trou béant ?

Dans le même registre, celui qui se trouve devant un trou béant dans la rue doit le couvrir, même si cela nécessite de manipuler des objets mouqtsé. Toutefois, on ne replacera pas le couvercle d'origine (par exemple, la plaque d'égout) car ce serait transgresser l'interdit de bonéh (construire), 1 mais on utilisera plutôt une protection provisoire, par exemple une planche pour recouvrir le trou. Par contre, il serait permis de demander à un non juif de remettre le couvercle d'origine. De même, celui qui trouve sur son chemin une pierre ou un morceau de métal susceptible de blesser quelqu'un devra, s'il se trouve dans un endroit entouré d'un érouv (clôture physique entourant un quartier ou une ville, qui définit un domaine privé à l'intérieur duquel il est permis de transporter un objet Chabbath) ou dans un carmelith (domaine semi public dans lequel l'interdiction de porter est d'origine rabbinique), déplacer l'obstacle sur le côté. S'il est dans un rechouth harabim (domaine public où il est interdit de porter d'après la Torah), il pourra s'en saisir, déplacer l'obstacle sur une distance inférieure à 4 amoth (environ 2 m), le déposer 2 puis répéter l'opération jusqu'à ce que le danger soit écarté. Notons cependant qu'une pierre bien visible, ne constituant donc pas de danger immédiat, ne doit pas être écartée de façon habituelle mais plutôt du pied ou par tout autre moyen détourné. 3

Est-il permis de casser une noix avec une pierre Chabbath ?

Cette question et la suivante traitent de la mise de côté d'objets qui ne sont pas des kélim (ustensiles). Bâtons et pierres font partie de la catégorie des objets mouqtsé ma'hmath gonfo qui est une forme de mouqtsé particulièrement stricte puisqu'ils ne peuvent même pas être déplacés letsore'h gonfo oumkomo (pour être utilisés ou pour récupérer la place qu'ils occupent). Ainsi, une pierre ne peut servir à bloquer une porte.

Cependant leur statut peut être modifié à l'une des conditions suivantes : 4

- Destiner, verbalement ou mentalement, l'objet à un usage permanent, avant Chabbath.
- L'avoir utilisé régulièrement pendant la semaine à un usage précis, même sans avoir envisagé de l'affecter à un usage permanent.
- Modifier physiquement l'objet. Dans ce cas, il sera suffisant de l'avoir réservé, ne serait-ce que pour un seul Chabbath.

Si une de ces conditions est remplie, un bâton ou une pierre peut être manipulé Chabbath.

[1] Binyan Chabbath (page 25) [3] Michna Beroura 308:75. Voir aussi Biour Hala'ha "kotz"
[2] Rester sur place équivaut à poser l'objet. Michna Beroura siman 266:18 [4] Siman 308:21-22

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport מקץ

Table with 2 columns: Verse (XLIV:17) and Translation. Verse: ויאמר תגילה לי מעשות זאת האיש אשר נמצא הגביע בקירו הוא יהיה לי עבד ואתם עלו לשלום אלי אביכם. Translation: Il dit : « Loin de moi de faire cela, l'homme dans la main duquel a été trouvée la coupe sera pour moi un serviteur et vous montez en paix chez votre père ».

Le Rav Zev Leff se demande comment la Sidra Miketz peut se terminer à un moment aussi dramatique de l'histoire. Yaacov avait été terrifié à l'idée d'envoyer Binyamin en Egypte comme Yosseph l'avait demandé, puisqu'il représentait le dernier lien avec son épouse Rachel. Alors que les provisions alimentaires commençaient à s'épuiser, Yaacov n'avait eu d'autre choix que de s'appuyer sur la garantie personnelle de Yehouda pour assurer le retour en toute sécurité de Binyamin. Bien que les frères aient été déconcertés et effrayés par l'attitude de Yosseph qui après les avoir accusés d'être des espions, les avait ensuite invités personnellement à un banquet, ils finirent par croire que l'horizon était dégagé quand ils purent enfin partir pour leur voyage de retour, accompagnés de Binyamin, Chimon et une nouvelle cargaison de nourriture.

À leur grande déception, peu de temps après leur départ, ils furent rattrapés et Binyamin fut «trouvé» en possession du gobelet divinatoire de Yosseph, ce qui provoquerait vraisemblablement son incarcération en Égypte et entraînerait que les frères repartent les mains vides, au grand désespoir de leur père. N'aurait-il pu y avoir une meilleure place dans le déroulement de l'intrigue pour actionner le panneau «à suivre» qu'à ce moment culminant?

Rav Leff répond que cela a été fait intentionnellement afin de nous enseigner que nonobstant le côté négatif que semble avoir une situation donnée à tout moment de notre vie, nous devons toujours nous souvenir qu'il y a un autre chapitre qui attend d'être connu au coin de la rue. Nonobstant le temps nécessaire pour le réaliser, il arrivera enfin un moment où nous pourrions comprendre rétroactivement la Providence Divine et le bien qui germe dans ce qui semblait être un des moments les plus sombres de la vie.

Rav Meir Shapiro souligne que David Hamele'h écrivait (Tehillim 116:13) « j'élèverai la coupe du salut et proclamerai le nom de Hachem » pour expliquer que lorsque de bonnes choses se produisent, nous n'avons aucun problème à voir le bien et à louer Hachem immédiatement. Cependant, quand il s'agit du mal, David écrit dans le même chapitre (116:3-4) « J'avais éprouvé détresse et souffrances mais j'ai invoqué le nom de Hachem ».

Peu importe si « j'élèverai la coupe de salut » ou si « je trouverai détresse et souffrances », « je finirai par invoquer le nom de Hachem. » La seule différence est que lorsque les choses semblent difficiles, nous devons parfois attendre patiemment jusqu'au verset suivant ou dans notre cas même la paracha suivante, pour être capables de reconnaître le bien qui finira par nous appeler à exprimer nos louanges et notre gratitude envers Hachem. Même si nous n'en sommes pas encore là et ne sommes pas capables de voir le bien caché, le fait de savoir qu'il est là et que nous arriverons à le comprendre devrait nous donner la force de persévérer dans la foi et la confiance iusqu'à ce qu'il soit révélé.

Il y a quatre genres d'individus. Celui qui dit: «Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi» c'est le genre moyen et certains disent que c'est le genre de Sodome. [Celui qui dit] "Ce qui est à moi est à toi et ce qui est à toi est à moi" est ignare (littéralement "personne de la terre"). [Celui qui dit] "Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi" est pieux. [Celui qui dit] "Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à moi est à moi" est malveillant.

La deuxième étape, poursuit le *Talmud*, consistait pour les Sodomites à adopter toutes sortes de lois cruelles et absurdes interdisant l'hospitalité et la charité et supprimant tout semblant de solidarité. Personne n'avait d'obligation envers autrui et tous risquaient une amende en cas d'infraction. Le *Talmud* énumère des lois telles que celle consistant pour une victime de coups et blessures à indemniser son agresseur pour avoir bénéficié d'une saignée. Une autre loi « de choix » consistait à obliger celui qui coupait l'oreille de l'âne de son prochain à le garder jusqu'à ce que son oreille repousse ou à imposer à celui qui blessait la femme de son prochain en la faisant avorter, à la prendre jusqu'à ce qu'elle retombe enceinte.

Le peuple de Sodome avait également décrété des châtements pour des actes de charité. Le *Talmud* rapporte que la punition infligée à une jeune fille qui donnait du pain à un pauvre, consistait à l'enduire de miel et l'attacher sur un toit, la laissant mourir de façon horrible par l'intermédiaire des abeilles. (Selon les Sages, c'est ce dernier cas de manque d'humanité qui scella le destin de ce peuple athé et méprisable.)

Comment le simple égoïsme s'est-il transformé en une cruauté aussi vile et inique? La réponse est simple, ce n'était pas du tout une transformation, ils vécurent simplement leur propre égoïsme jusqu'à sa conclusion logique. Ils ne voulaient pas partager, ils voulaient vivre pour eux-mêmes et ils allèrent naturellement jusqu'à toutes les extrémités pour se libérer des fardeaux de l'hospitalité et de l'humanité, ainsi que de toute responsabilité morale.

La leçon que nous pouvons en tirer est qu'il n'est tout simplement pas possible qu'une personne qui se recroqueville entièrement sur elle-même reste une personne «moyenne». Si nous acceptons le principe que tous les humains sont créés à l'image de D-ieu, nous nous sentons naturellement obligés d'aider les autres et de partager leur souffrance. Nous devons même voir notre richesse et nos capacités comme une responsabilité et comme des faveurs que D-ieu nous accorde pour les investir comme Il le souhaite. Les humains étant à l'image de D-ieu, ils sont tous égaux, importants et méritent notre amour et notre respect.

Si, cependant, une personne ne se sent pas concernée par les problèmes des autres, sa vie sera remplie d'égoïsme et de cruauté sans limite. Elle dormira bien la nuit, indifférente à la souffrance des autres; elle fera en fait, tout ce qui est possible pour que leur situation n'interfère pas avec son confort personnel et sa sérénité. Au niveau national, il est difficile qu'une politique isolationniste («Ce n'est pas notre problème») ne se transforme pas en xénophobie des citoyens du pays (une telle attitude ne pourrait pas être plus contraire au judaïsme, même si personne n'a les moyens de sauver le monde entier.) Sur le plan personnel, celui qui pense exclusivement à lui-même n'a pas atteint la maturité de caractère requise pour l'amitié, le mariage ou tout type de relation sérieuse.

(Ceci explique aussi pourquoi Sodome était connu entre autres pour la sodomie: les relations étaient à sens unique, l'amour ne consistait pas à donner, créer et fonder une famille, mais à prendre, à obtenir un plaisir égoïste).

La conclusion triste mais réelle est que l'on ne peut pas être "fondamentalement une bonne personne" si sa raison d'être est égoïste. On pourrait penser que celui qui ne blesse, ni n'aide les autres peut être considéré comme «moyen». Mais les gens moyens, s'ils ne font rien pour élever leurs âmes, ne le resteront pas longtemps. Soit vous vous élevez, soit vous vous enfoncez dans votre médiocrité, allant vers tous les excès cruels pour rester indifférent au reste de l'humanité et à votre voisin de palier. Sans un sentiment d'amour et d'estime pour les autres, le refus d'aider se transformera en un manque de sollicitude et finalement en une froide insensibilité envers les besoins et la souffrance des autres. La bonté ne peut pas être définie dans le vide. Celui qui aime et sympathise avec les autres, est un être humain, mais celui qui, au mieux, choisit de ne pas blesser les autres (parce qu'ils pourraient se défendre et vous blesser), aura une vie de survivant, d'auto-préservation et finalement d'un vide pathétique.

**A la mémoire de Barou'h-Leizer ben Avraham BRAJZBLAT (8 Téveth 5698)
& de son épouse Guitel et ses enfants morts en déportation
& de tous les déportés (10 Téveth)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.74.50.68.88

E-mail: deborah-guitel@sfr.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza